

# CONSIGNES DE PRÉSENTATION DES MÉMOIRES ET DES THÈSES

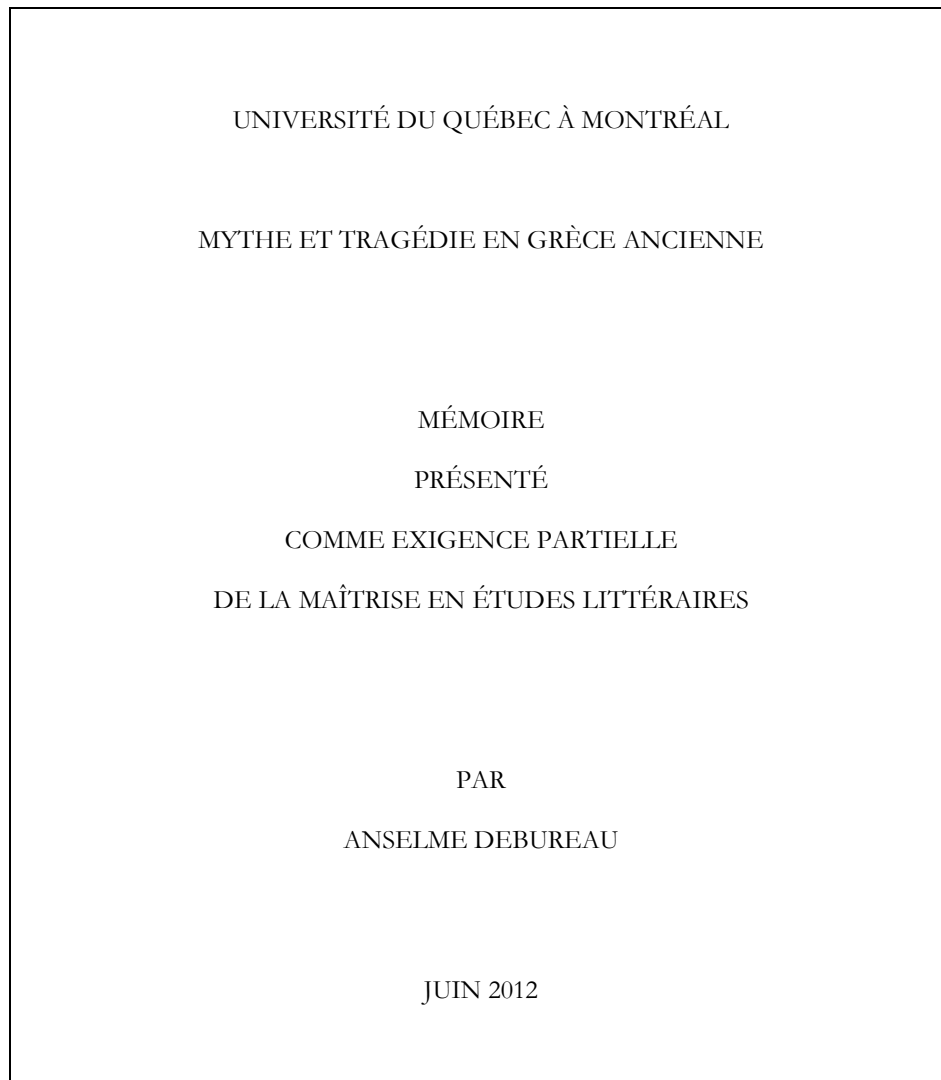
## BASÉES SUR LE GUIDE BOUTHAT

Préparé par Adeline Caute

- I. Points importants
  - 1.1 Les **sections liminaires** sont numérotées en chiffres romains minuscules et organisées comme suit : page-titre, remerciements, table des matières, listes, résumé
  - 1.2 **Tous les titres de toutes les sections** d'un mémoire ou d'une thèse sont centrés et présentés sans caractères gras, sans italiques, sans trait de soulignement, en majuscules, de même taille et de même police que le reste du texte
  - 1.3 Le **résumé** est en interligne simple et suivi d'une série de mots-clés
  - 1.4 Le **corps du texte** est **paginé** en chiffres arabes ; la page 1 correspond à la première page de l'introduction ; les numéros de pages apparaissent dans le coin supérieur droit pour les pages recto, et gauche pour les pages verso
  - 1.5 Les **belles pages**, c'est-à-dire la première page de chaque nouvelle section d'un mémoire ou d'une thèse (page titre, remerciements, table des matières, liste(s), résumé, introduction, chapitres, conclusion, bibliographie, etc.), sont dépaginées
  - 1.6 En cas de **format recto verso**, la première page de chaque section (page titre, remerciements, table des matières, liste(s), résumé, introduction, chapitres, conclusion, bibliographie, etc.) est positionnée en recto
  - 1.7 La **toute dernière section** d'un mémoire ou d'une thèse est la bibliographie, et non les annexes

## II. EXEMPLES EN IMAGES EXPLIQUÉES

### 2.1 La page titre



La page titre est donc présentée :

- **sans caractères gras, sans italiques, sans trait de soulignement**
- elle est **intégralement en majuscules et en interligne double**, tous les caractères sont de **même taille** et **une seule police** est utilisée (pas de « GRANDES MAJUSCULES »)
- **aucun droit d'auteur** n'est indiqué.

## 2.2 La table des matières

### TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX .....	v
LISTE DES FIGURES .....	vi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES .....	vii
RÉSUMÉ .....	viii
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I	
QU'EST-CE QU'UN MYTHE? .....	10
1.1 Quelques définitions .....	11
1.1.1 Définition de Mircea Eliade .....	15
1.1.2 Définition de Gilbert Durand .....	20
1.2 Quelques mythes .....	38
1.2.1 Le mythe d'Œdipe .....	45
1.2.2 Prométhée et ses semblables .....	52
CHAPITRE II	
LA TRAGÉDIE EN GRÈCE ANCIENNE .....	68
2.1 La fonction sociale et culturelle d'un phénomène riche de sens et de symboles en Grèce Ancienne .....	79
2.2 La fonction du mythe dans la tragédie.....	84
2.3 Discussion .....	91
CONCLUSION .....	101
ANNEXE A	
EXTRAIT D' <i>ŒDIPE ROI</i> .....	115
ANNEXE B	
EXTRAIT DES <i>CHOÉPHORES</i> .....	117
BIBLIOGRAPHIE .....	120

La table des matières est donc présentée :

- **à un interligne et demi**, sauf les titres de chapitres qui sont en interligne simple ; par ailleurs, quand un titre de section fait plus d'une ligne, il est en interligne simple et le premier mot de la deuxième ligne est aligné sur le premier mot de la première ligne et non sur le numéro de section (voir section 2.1)
- **sans saut de ligne, caractères gras, italiques ou trait de soulignement**
- seuls les titres de section (des pages liminaires et du corps du texte) sont en **majuscules**
- **les sections sont numérotées avec deux chiffres** : le premier indique le numéro du chapitre, et le second le numéro de la section : ainsi, la section 1 du chapitre II est numéroté II.1 ; il n'y a pas de point après un numéro de section
- **les chapitres sont numérotés en chiffres romains**
- les sous-sections (1.1) n'ont pas d'**alinéas** ; ceux-ci commencent avec les sous-sous-sections (1.1.1)
- les titres de sections n'empiètent pas sur l'**espace réservé aux numéros de pages**, et la table des matières ne présente aucune ligne complète de pointillés

### 2.3 Les listes

LISTE DES TABLEAUX	
Tableau	Page
2.1 Utilisation du mot « mythe » dans les tragédies de Sophocle, Eschyle et Euripide.....	35
2.2 Utilisation du mot « légende » dans les tragédies de Sophocle, Eschyle et Euripide .....	36

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES  
ET ACRONYMES

LB	<i>Le Bouc émissaire</i>
LC	<i>Les Choéphores</i>
GD	Gilbert Durand
MRM	<i>Mythes, rêves et mystères</i>
ME	Mircea Eliade
OE	<i>Œdipe Roi</i>
RG	René Girard
SAI	<i>Les Structures anthropologiques de l'imaginaire</i>

Les listes sont donc présentées :

- **sans caractères gras ni italiques ou trait de soulignement**
- les listes de figures/tableaux sont présentées chacune sur une **feuille séparée**
- le mot « figure »/ « tableau » n'est **pas répété à chaque ligne, mais présenté une seule fois, sur la première ligne, à gauche, avec à droite le mot « Page » au-dessus des numéros de pages**
- les figures et les tableaux sont **numérotés avec deux chiffres** : le premier indique le chapitre dans lequel la figure ou le tableau se trouve, et le second le numéro de la figure ou du tableau : ainsi, la deuxième figure du chapitre I est numérotée 1.2
- quand un titre de figure/de tableau fait **plus d'une ligne**, le premier mot de la deuxième ligne est aligné sur le premier mot de la première ligne et non sur le chiffre (voir 2.1 et 2.2)
- la liste des abréviations est organisée par **ordre alphabétique** ; les définitions sont **alignées sur un axe unique** et une ligne est sautée après chaque abréviation ; si une définition fait **plus d'une ligne**, le premier mot de la deuxième ligne est aligné sur le premier mot de la première ligne et non sur l'abréviation (voir SAI)

ANNEXE

LES « AUTRES » PAGES TITRES

1. La page titre de mémoire en anglais

<p>UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL</p> <p>MYTH AND TRAGEDY IN ANCIENT GREECE</p> <p>THESIS</p> <p>PRESENTED</p> <p>AS PARTIAL REQUIREMENT</p> <p>OF THE MASTERS OF LITERATURE</p> <p>BY</p> <p>ANSELME DEBUREAU</p> <p>JUNE 2012</p>
--

Dans le cas d'un **doctorat**, le texte va comme suit :

DISSERTATION

PRESENTED

AS PARTIAL REQUIREMENT

OF THE DOCTORATE OF LITERATURE.

2. La page titre d'un mémoire ou d'une thèse dans le cadre d'un diplôme extensionné

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

MYTHE ET TRAGÉDIE EN GRÈCE ANCIENNE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

EXTENSIONNÉE

DE

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

PAR

ANSELME DEBUREAU

JUIN 2012